

# DELIBERATION

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 095-269501003-20260626-DELIB182026-DE



## **OBJET : INSTAURATION D'UN COMITE SOCIAL TERRITORIAL ET D'UNE FORMATION SPECIALISEE EN SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL COMMUNS POUR LA VILLE ET LE CCAS**

VU le Code de l'action sociale et des familles,

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L 251-1 à L254-6 et R252-30 à R252-33,

VU la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1,

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial du 7 mai 2026,

OUI l'exposé de Madame Belleville-Dewalle, rapporteur,

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Pontoise et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) partagent les mêmes enjeux et priorités en matière de politique de gestion des ressources humaines et veulent assurer une gestion cohérente et harmonisée,

**CONSIDÉRANT** la possibilité pour la Ville de Pontoise et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de maintenir un Comité Social Territorial (CST) et sa formation spécialisée communs,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**LE CONSEIL ADMINISTRATION, A L'UNANIMITE,**

**ARTICLE 1 : DECIDE** de maintenir pour les élections professionnelles à venir et suivantes un Comité Social Territorial (CST) et sa formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail communs à la Ville de Pontoise et au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

**ARTICLE 2 : PRECISE** que ces instances sont placées auprès de la Commune de Pontoise.

**ARTICLE 3 : AUTORISE** Mme le Maire ou son représentant à engager toute procédure et à signer tout document relatif à l'exécution de cette décision.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil d'administration.

Fait à Pontoise, le **26 JUIN 2026**

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
De la Publication le  
Fait à Pontoise le

**Laëtitia BELLEVILE-DEWALLE**

Vice-Présidente



CENTRE  
COMMUNAL  
D'ACTION  
SOCIALE

